

FLASH INFO



Mot du Maire

Chers habitants,

La nouvelle équipe est désormais en place. Découvrez-la ci-dessous.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.

Nous poursuivons l'étude des projets en cours tout en préparant l'avenir de notre commune à l'horizon 2033. Ce projet de territoire se construira avec vous. N'hésitez pas à partager vos idées et vos propositions sur notre site internet ou directement en mairie.

La communication est aujourd'hui essentielle. Il ne suffit pas de mener des actions au service de nos concitoyens ; il

est également important de les faire connaître afin que chacun puisse s'en saisir et en bénéficier. Dans cette optique, un nouvel outil est désormais à votre disposition : **l'application « Mon Village »**.

Les travaux d'aménagement du bourg se poursuivent conformément au calendrier prévu, malgré les nombreuses contraintes rencontrées lors des opérations de fouilles et de réfection de la voirie. L'état de certaines voies s'est révélé plus dégradé qu'attendu, nécessitant des interventions complémentaires. Des améliorations restent encore à engager afin de poursuivre la modernisation de nos infrastructures.

Par ailleurs, les études relatives au futur **Espace Santé** sont désormais achevées. Nous poursuivons activement la concrétisation de ce projet structurant pour notre commune.

Nous avons également rencontré les associations, les artisans et les commerçants. Ces échanges constructifs nous ont permis de mieux identifier les attentes et les besoins de chacun. Les idées et propositions recueillies viendront enrichir notre programme d'actions pour les années à venir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Michel ERRARD

Vie municipale : la nouvelle équipe

► LES ADJOINTS AU MAIRE

► LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET SUIVANTS DE LISTE



Sakina Bellier



Christian Bellier



Isabelle Aupied



Patrick Gérard



Carine Gendry



Yves-Laurent Botreau



Ollivia De La Vallière



Mickaël Dubois



Matthieu Sury



Pauline Potevin



Sébastien Michaud



Virginie Parage



Damien Coudray



Isabelle Le Borgne



Pascal Jouault



Valérie De La Bouère



Alexandre Billon



Christelle Haslé



Koï Abdelsalam



Lydie Bougères

Calendrier des réunions du Conseil Municipal

22
juin

2
septembre

(sous réserve de modification)

Koï Adelsalam et Lydie Bougères sont suivants de liste et viennent compléter l'équipe. Ils sont invités aux réunions du conseil municipal et y participent en fonction de leur disponibilité mais ne prennent pas part au vote des délibérations

Mairie - 12 rue de Bretagne - 35500 ERBRÉE

✉ : mairie@erbree.fr

☎ : 02 99 49 40 17

🌐 : www.erbree.fr

LES COMMISSIONS ET LEURS MEMBRES

Les commissions sont des groupes de travail composés d'adjoints, de conseillers municipaux et, parfois, d'habitants de la commune. Leur rôle est de réfléchir aux différents sujets concernant la vie de la commune, d'échanger et de faire des propositions. Ces commissions n'ont pas le pouvoir de décider. Elles donnent leur avis et soumettent leurs idées au conseil municipal, qui est le seul à prendre les décisions finales. Le Maire, Michel ERRARD, les préside toutes.

Elles sont essentielles : elles permettent aux élus de discuter en détail des projets et des besoins de la commune, afin de mieux répondre aux attentes des habitants.

Voirie et chemins communaux	Finances et Attribution des Offres (CAO)	
- Suivi et entretien - Étude des améliorations à apporter - Programmation des travaux nécessaires	- Débat des orientations budgétaires - Préparation et suivi des budgets - Préservation de la capacité d'investissement	- Examen des candidatures - Écart des offres non retenues - Sélection de l'offre
<u>Vice-Président</u> : Mickaël Dubois <u>Membres</u> : Alexandre Billon, Damien Coudray, Christian Bellier et Pascal Jouault <u>Invitée externe</u> : Lydie Bougères	<u>Vice-Président</u> : Yves-Laurent Botreau <u>Membres</u> : Valérie De La Bouère, Ollivia De La Vallière, Christian Bellier, Pauline Potevin, Patrick Gérard, Sébastien Michaud, Alexandre Billon et Isabelle Aupied <u>Invitée externe</u> : Lydie Bougères	

Grands travaux	Communication
- Lancement des grands travaux - Suivi des projets - Pilotage des opérations	- Diffusion de l'information communale - Gestion des supports de communication - Suivi des outils et contenus numériques
<u>Vice-Président</u> : Mickaël Dubois <u>Membres</u> : Isabelle Aupied, Ollivia De La Vallière, Isabelle Le Borgne, Sébastien Michaud, Valérie De La Bouère et Sakina Bellier <u>Invités externes</u> : Lydie Bougères et Koï Abdelsalam	<u>Vice-Présidente</u> : Ollivia De La Vallière <u>Membres</u> : Isabelle Aupied, Carine Gendry, Yves-Laurent Botreau, Patrick Gérard et Sakina Bellier

Sports	Bibliothèque	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Politique sportive - Gestion des équipements - Relations avec les associations	- Veille au bon fonctionnement de la bibliothèque - Lien avec l'agent responsable	- Prévention et développement social - Mise en œuvre d'actions sociales - Actions en faveur des seniors
<u>Vice-Président</u> : Christian Bellier <u>Membres</u> : Isabelle Aupied, Valérie De La Bouère et Matthieu Sury	<u>Référente</u> : Carine Gendry <u>Membres</u> : Pauline Potevin et Yves-Laurent Botreau + Groupe de bénévoles	<u>Vice-Présidente</u> : Isabelle Le Borgne <u>Membres</u> : Sakina Bellier, Virginie Parage et Christelle Haslé

Urbanisme	Animation (fêtes, cérémonie, vœux...)
- Veille au respect des règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Examen des projets d'aménagement - Contrôle de la conformité des projets	- Organisation et coordination des événements municipaux - Gestion des cérémonies officielles
<u>Membres</u> : Valérie De La Bouère, Mickaël Dubois, Christelle Haslé, Sébastien Michaud, Christian Bellier, Ollivia De La Vallière et Yves-Laurent Botreau	<u>Vice-Présidente</u> : Isabelle Le Borgne <u>Membres</u> : Sakina Bellier et Pauline Potevin <u>Invité externe</u> : Koi Abdelsalam

Bien-être à Erbrée	Stratégie
- Redynamisation du bourg et amélioration du cadre de vie - Mise en valeur du patrimoine communal - Préservation de l'environnement et développement durable	- Réflexion sur l'avenir de la commune - Coordination des actions - Anticipation des besoins futurs
<u>Vice-Présidente</u> : Ollivia De La Vallière <u>Membres</u> : Matthieu Sury, Virginie Parage, Carine Gendry et Patrick Gérard <u>Invité externe</u> : Koï Abdelsalam	<u>Membres</u> : l'ensemble du Conseil Municipal

Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH)	Relais Petite Enfance (RPE) & École
- Soutien le projet pédagogique - Suivi des actions et animations pour les 3-11 ans - Validation des ouvertures et fermetures.	Relais entre le RPE, l'école et la mairie.
<u>Référente</u> : Isabelle Le Borgne	<u>Référente</u> : Virginie Parage <u>Membre</u> : Damien Coudray

➤ SITUATION BUDGÉTAIRE AU 31/12/2025

Section de fonctionnement

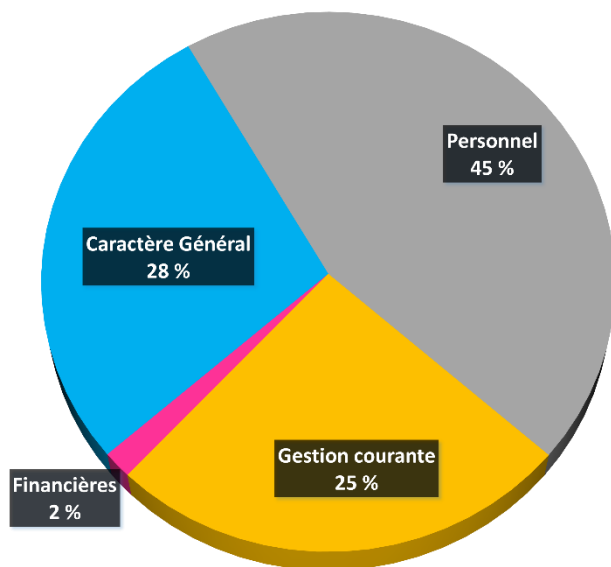
DÉPENSES (RÉELLES) : 1 087 211 €

Les dépenses « réelles » de fonctionnement s'élèvent, au 31/12/2025, à 1 087 211 €, soit une baisse de 1,80 % par rapport à 2024.

Les charges à caractère général (énergie, eau, fournitures, travaux d'entretien des bâtiments et de voirie, contrats d'assurance, impôts fonciers, etc.) affichent la plus forte baisse, avec une variation de -9,45 %.

Les charges de gestion courante ont également baissé de 6 %. En revanche, nos charges de personnel ont augmenté de 6,22 %.

D'une façon générale, nos coûts sont stables : la moyenne des quatre dernières années est de 1 059 087 €, sachant que nous avons connu des périodes inflationnistes (énergie, revalorisation salariale, etc.).



RECETTES (HORS PRODUITS EXCEPTIONNELS ET FINANCIERS) : 2 301 136 €

Pour les recettes de fonctionnement, nous enregistrons une progression de 3,19 % par rapport à 2024, en excluant un transfert d'excédent de lotissement et le remboursement d'une caisse de prévoyance.

Les produits du domaine ont augmenté de 15,60 %, principalement lié aux recettes de l'ALSH (augmentation du nombre d'enfants). Les impôts, qui représentent 58 % de nos recettes, progressent de 0,47 %, soit 5 744 €.

Enfin, nos recettes en dotations et participations augmentent également de 2,79 %. Les autres produits de gestion courante augmentent de 174 % suite au transfert d'excédent du lotissement du Courtil.

Dotations - 638 100 € (28 %)



Autres produits - 335 300 € (15 %)

Service du domaine - 58 643 € (2 %)

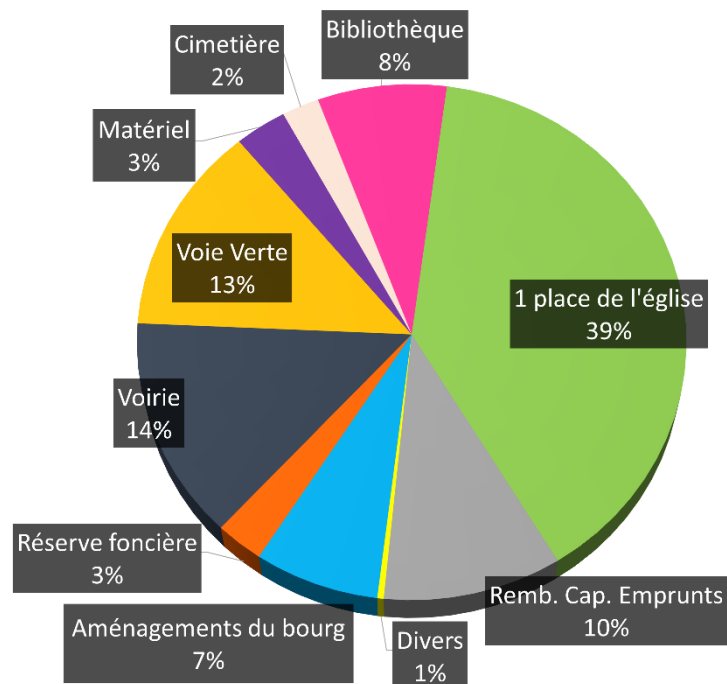
Atténuation de charges - 47 099 € (2 %)

Impôts / Taxes - 1 221 993 € (53 %)



Section d'investissement

DÉPENSES (RÉELLES, HORS CESSION D'ACTIFS) : 1 239 409 €



Concernant les dépenses de la section investissements 2025, nous avons un montant de 1 239 409 €, réparti comme suit :

Les travaux du bâtiment situé au 1 place de l'Église correspondaient aux dernières phases (mise en service en juillet 2025), il en est de même pour la voie verte. En revanche, ceux de la bibliothèque (isolation, menuiserie et changement du système de chauffage) ont été réalisés en 2025, idem pour l'extension du cimetière.

Le taux d'autofinancement est très variable selon la nature des travaux. Ainsi, pour la voie verte, il était seulement de 25,68 % (194 629 € TTC). En revanche, le bâtiment au 1 place de l'Église a été autofinancé à hauteur de 89,5 % (906 079 € TTC), ce dernier donnant lieu à des loyers (logements et cellules commerciales).

Nous aurons également le remboursement d'une partie de la TVA en 2027, diminuant ainsi notre reste à charge.

Le poste voirie est suivi de près, afin de rénover régulièrement notre réseau routier au-delà de l'entretien courant (en section fonctionnement).

Bilan

Cet exercice 2025 se solde par une situation financière toujours saine. Les travaux engagés arrivent à échéance, et nous entamons, pour 2026 et 2027, des travaux importants pour l'aménagement du bourg et l'espace santé rue d'Anjou.

Nous restons toujours vigilants quant à la santé financière de la commune et aux aides accordées aux projets. Les dotations de l'état pour 2026 sont en baisse (environ 80 000 €), mais ne remettent pas en cause le programme actuel.

Nous avons réalisé un emprunt de 500 000 € en 2025, afin de préserver notre trésorerie actuelle pour les projets à venir.

La commission se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

L'actualité de votre commune en temps réel et bien plus !



La commune d'Erbrée bénéficie désormais d'un nouvel outil de communication digitale, innovant et participatif.

Suivez la mairie, les associations et commerces dont vous souhaitez connaître les actualités grâce à des notifications en temps réel sur votre smartphone. Accédez à une information locale et ciblée grâce à un parcours personnalisé en sélectionnant vous-même, à la fois, les notifications de votre commune et celles des communes environnantes adhérentes à l'application.

Conçue comme un service d'utilité publique, l'application Mon Village permet la circulation d'une information claire, rapide et efficace sur Erbrée.

À travers la rubrique « Ma commune », Mon Village vous donne accès, en un clic, à un éventail de fonctionnalités :

- Informations essentielles (email, téléphone, horaires...) ;
- Vue d'ensemble des acteurs locaux de la commune ;
- Annuaire des services de la mairie ;

► RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Des locaux plus économes

Le bâtiment de la bibliothèque et des salles associatives a bénéficié de travaux de rénovation énergétique visant à améliorer son confort et à réduire sa consommation d'énergie.

Les travaux réalisés comprennent :

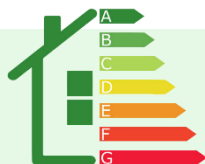
- le remplacement des menuiseries des façades nord et ouest,
- l'isolation des rampants de toiture, des plafonds des combles et des murs intérieurs,
- le remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur.

Le coût total de l'opération s'élève à **80 275 € H.T.**

Subventions obtenues :

- État : **33 643 €**
- Département : **25 232 €**

Ces travaux permettront d'améliorer le confort des usagers tout en réduisant la consommation énergétique du bâtiment.



- Agenda de l'ensemble des événements ;
- Documentation en matière d'urbanisme, comptes-rendus des conseils municipaux... ;
- Accès rapide à la météo d'Erbrée, la presse locale...

Cette application représente, par ailleurs, un véritable vecteur de citoyenneté en vous permettant de partager, de façon collaborative, un service de signalements (incidents/objets perdus ou trouvés...). Pour mieux vous satisfaire, d'autres services verront le jour prochainement : le covoiturage citoyen, les offres d'emploi locales, petites annonces...

Grâce à l'icône « Autour de moi », découvrez les acteurs locaux des communes environnantes et profitez pleinement de leurs actualités.

L'application est gratuite et disponible sur l'Apple Store et Google Play sous la référence "Mon Village - infos & services". À la différence des réseaux sociaux, aucune donnée personnelle ne sera communiquée et utilisée à des fins commerciales.

► CIRCULATION EN AGGLOMÉRATION

Attention, nouvelle réglementation

Afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers, de nouvelles règles de circulation sont désormais en vigueur.

La vitesse est limitée à 30 km/h et la priorité à droite s'applique aux intersections concernées.

Nous invitons chacun à redoubler de vigilance et à respecter la signalisation en place afin de garantir une circulation plus sûre pour tous.

► JARDIN PÉDAGOGIQUE

Passage à l'heure d'été

Avec l'arrivée des beaux jours, le jardin pédagogique poursuit sa croissance et prend ses couleurs d'été.

Un lieu ouvert à tous, propice à la découverte, à la détente et au partage. N'hésitez pas à venir y faire un tour !



Solidarité et lien social



► CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Solidarité et accompagnement au cœur d'Erbrée

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est un service public de proximité obligatoire dans toutes les communes de plus de 1 500 habitants.

Le conseil d'administration (CA) est présidé de droit par le maire et est composé, à parité numérique, de 4 membres élus au sein du conseil municipal : Isabelle Le Borgne (vice-présidente), Sakina Bellier, Christelle Haslé et Virginie Parage, et de 4 membres nommés : Marie-Claire Frin, Linda Gahery, Lara Chailloux et Lydie Bougères. Tous les membres sont nommés par le maire.

Le CA décide des orientations et des choix politiques locaux. Son budget est autonome et alimenté par une subvention de la commune, votée chaque année.

Ses missions :

- accueil, écoute, soutien, aide et orientation,
- aide au remplissage des dossiers de demandes d'aides (compilation et validation des pièces justificatives / transmission des dossiers aux autorités compétentes : conseil départemental, etc.),
- aide alimentaire et/ou financière,
- actions de lutte contre les exclusions : repas des aînés et colis de Noël,
- fêter les anniversaires de nos aînés à partir de 90 ans.

Pour toute demande, contactez la mairie qui transmettra vos requêtes à l'un des membres du CCAS. Vous avez la possibilité d'être reçu sur rendez-vous par Isabelle Le Borgne.

Plan canicule



Comme chaque année, le Plan Canicule est activé du **1^{er} juin** au **31 août**. Dans ce cadre, la mairie recense, sur demande, les personnes vulnérables résidant à domicile (personnes âgées, isolées, fragilisées ou en situation de handicap).

Les formulaires d'inscription au registre communal sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune.

FORTES CHALEURS : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

- Restez au frais autant que possible.
- Buvez de l'eau régulièrement, même sans soif.
- Gardez votre logement au frais : fermez les fenêtres et les volets en journée, puis aérez la nuit.

- Évitez les sorties et les efforts aux heures les plus chaudes.
- En cas de malaise ou de coup de chaleur, contactez rapidement les secours : **15**.
- Prenez des nouvelles de vos proches.

MDPH | Invalidé, priorité, stationnement : Carte à remplacer avant le 31 décembre 2026

La Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine souhaite vous informer que les anciennes cartes d'invalidité, de priorité, et de stationnement pour personnes en situation de handicap (format papier) ne seront plus valables après le 31 décembre 2026.

Depuis 2016, ces cartes ont été remplacées sur tout le territoire national par la Carte Mobilité Inclusion (CMI). Les personnes qui possèdent encore une ancienne carte sont invitées à prendre contact avec la MDPH afin d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la Carte Mobilité Inclusion au format actuel et ne pas perdre leurs droits. Les CMI déjà délivrées ne sont pas concernées par cette échéance et restent valables jusqu'à la date indiquée.

Pour joindre la MDPH 35

13 avenue de Cucillé 35031
Rennes CEDEX

0800 35 35 05
(service et appel gratuits)

www.mdph35.fr

Informations des services

► MAIRIE

Services techniques, une équipe de terrain

L'équipe des services techniques reste pleinement mobilisée pour servir les habitants.

Charlène prend soin des espaces verts, Evelyne assure l'entretien des locaux et des salles, Daniel supervise l'entretien des bâtiments, et Cyrille apporte son savoir-faire sur la voirie.



Bien vivre ensemble : les règles de bon voisinage



Avec le retour des beaux jours, il est important de rappeler certaines règles de bon voisinage sur les **nuisances sonores**. Vous aimez bricoler, jardiner ou écouter de la musique comme si vous étiez en festival ? Votre voisin lui, peut aspirer à un peu de **tranquillité**, en profitant de son jardin, de sa maison et le tout dans le calme.

L'arrêté municipal du 20 mai 2011 fixe les horaires pour effectuer les travaux qui sont réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (ex : perceuse, scie électrique, tondeuse, tronçonneuse, taille-haie...). Même si ce n'est pas stipulé, pensez à la pause déjeuner !

Rappel des horaires :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- le samedi de 9 h à 19 h

• **Interdiction le dimanche et les jours fériés**

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.



Repas des Aînés - À vos agendas !

Réservez dès maintenant votre **25 septembre 2026** pour partager un moment convivial et festif !
Les invitations seront envoyées en août aux personnes de 75 ans et plus, avec leur conjoint(e), sans condition d'âge.
Si vous ne la recevez pas, merci de le signaler en Mairie.

Etat Civil

Les naissances et les mariages à Erbrée sont publiés uniquement avec l'accord des parents ou des marié(e)s.

Bienvenue à...

Eivor Fresnel Guillaume	22/09/2025
Cléo Roulin	08/10/2025
Ava Godefroy Laitu	20/11/2025
Artur Monnier	19/11/2025
Olympe Lepec	04/01/2026
Gabin Miot	05/01/2026
Gabin Coudray	06/04/2026
Cléo Derouin	25/04/2026

Félicitations à...

Kévin Martin	
et Sibley Lou'Bello Voumb'koulou	14/06/2025
Pierre Mabit et Claire-Lise Pihéry	06/06/2026

Souvenir de...

Solange Goupil, ép. Chevrel	11/10/2025
Martine Loury	03/11/2025
Brigitte Beuzeboc, ép. Boureau	04/11/2025
Louis Bénard	05/11/2025
Jacques Kiener	18/12/2025
Auguste Loisil	18/12/2025
Jean-Marie Pivert	19/12/2025
Erika Delaunay	20/12/2025
Annick Fréreau, ép. Fesselier	07/01/2026
Angèle Travers, ép. Hervagault	29/01/2026
Marie Messu, ép. David	18/02/2026
Thérèse Colinet, ép. Bénard	23/02/2026

Déjections canines : je ramasse, je respecte...



Pour le confort de tous, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser les déjections de leur animal sur les trottoirs, espaces verts, aires de jeux et autres lieux publics.

Ce geste simple contribue à préserver la propreté de notre commune et la qualité de vie de chacun.

Merci à tous pour votre civisme et votre participation au bien-vivre ensemble.

Recensement citoyen : obligatoire à 16 ans

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur 16^e anniversaire.

Cette démarche est obligatoire pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et pour s'inscrire à certains examens et concours (permis de conduire, baccalauréat, etc.).

Pour effectuer le recensement, **le jeune doit se présenter en mairie** muni d'une pièce d'identité et du livret de famille de ses parents. À l'issue de cette démarche, une attestation de recensement lui sera remise. Il est important de la conserver précieusement.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

BIBLIOTHÈQUE

Animations

BIBLIO BINGO

Vous l'attendiez, cette année encore venez relever le défi littéraire de la bibliothèque !

À chaque fois que vous avez lu un livre correspondant à l'un des neuf thèmes proposés, faites tamponner votre carte (disponible en version adulte et enfant).

Et si à la fin de l'été elle est complète, gagnez l'un des petits lots mystère !



RENDEZ-VOUS DE JUIN

- Mercredi 17 : Atelier BD (14h-16h)
- Mercredi 24 : Jeux de société (14h-16h)
- Vendredi 26 : Anim' ta bib' : choisis les activités ados de la bibliothèque pour les vacances ! (18h-19h30)

Et tout au long des vacances : légo challenge, concours dessin, et console Switch et Super Nintendo vintage !

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Après les contes, place à l'aventure !

Les vacances de printemps à l'ALSH, sur le thème des contes de fées, ont été riches en découvertes : le château de Vitré, la bibliothèque, les défis scientifiques avec l'association des Petits Débrouillards, le festival des Mouillos, la mise en scène des Trois Petits Cochons, de Boucles d'or et les Trois Ours, de La Petite Poule Rousse.

Nous vous attendons cet été pour la suite des aventures. Cette fois-ci, le thème sera l'exploration. Au programme : les fonds marins, la forêt, l'espace, la savane et la jungle.

Les apprentis aventuriers feront des activités manuelles, artistiques et sportives, mais aussi de grands jeux et des sorties.

Cet été, l'accueil de loisirs sera ouvert du **6 au 31 juillet**, puis du **24 au 31 août**, de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au jeudi et de 7 h 30 à 18 h le vendredi.

Un mini-camp à Martigné-Ferchaud, près de l'étang de la Forge, sera également proposé à 16 enfants en parallèle de l'accueil de loisirs.

Entretien des trottoirs, l'affaire de tous

Par arrêté municipal du 19 juin 2017, la commune a confié aux riverains l'entretien des trottoirs et des caniveaux situés devant leur habitation.

Chaque habitant, qu'il soit propriétaire ou locataire, est ainsi invité à veiller tout au long de l'année à la propreté de sa partie de trottoir et de caniveau : balayage, désherbage et enlèvement des feuilles ou déchets. En période hivernale, il lui appartient également de déneiger les trottoirs et d'enlever le verglas afin de garantir la sécurité des déplacements.

Ces gestes simples contribuent à préserver la qualité de notre cadre de vie, la sécurité des usagers et la propreté de la commune.

Merci à chacun pour sa participation et son engagement au quotidien.



Associations à vos claviers !!!

FLASH DE SEPTEMBRE

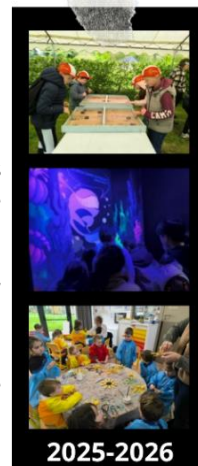
Vous souhaitez communiquer sur vos activités, événements ou actualités ?

Articles, affiches et photos sont à déposer sur le site internet de la commune **avant le 17 août** pour une parution dans le Flash Info de septembre.

Merci de respecter cette date afin de faciliter la préparation du prochain numéro.

PROGRAMME DES VACANCES D'ÉTÉ

- Mardi 7 juillet : Histoires de vacances + mini bricolage (3/6 ans) (10h30-11h30)
- Mardi 7 juillet : Viens fabriquer ton cahier d'activités pour t'occuper pendant tout l'été ! (14h-16h)
- Mercredi 8 juillet : Tournoi Pokémon (14h-16h)
- Vendredi 10 juillet : Club manga + animé ciné (14h30-17h)
- Vendredi 17 juillet : Histoires de vacances + mini bricolage (3/6 ans) (10h30-11h30)
- Vendredi 17 juillet : Avions en papier (14h-16h)
- Mardi 21 juillet : Robot Cubetto (14h-16h)
- Mardi 21 juillet : Soirée jeux de société (à partir de 19h30)
- Vendredi 24 juillet : Jeux de rôle (14h-16h)
- Mardi 28 juillet : Tournoi de jeux vidéo sur Super Nintendo (14h-16h)
- Mardi 4 août : Club manga
- Vendredi 14 août : Jeux de société



2025-2026

Associations Erbréennes



ÉCOLE SAINTE-ANNE

Il était une fois... La Kermesse !

Le **samedi 20 juin 2026**, le stade d'Erbrée se transformera en un royaume enchanté à l'occasion de la kermesse annuelle de l'école.

Cette année, petits et grands seront invités à plonger dans l'univers magique des contes. Princesses, chevaliers, créatures fantastiques et héros d'histoires merveilleuses prendront vie à travers les costumes et le spectacle préparé par les enfants.

Au programme :

- 🍴 pique-nique partagé
- 🎯 jeux et concours de palets
- 👑 spectacle des enfants, véritable voyage au cœur des contes
- 🔥 spectacle surprise en soirée
- 🍖 dîner Festif, cochon grillé et bal

Tout au long de la journée, de nombreuses animations viendront rythmer cet événement placé sous le signe de l'imaginaire et du partage.

Au-delà de son aspect festif, cette kermesse joue un rôle essentiel : elle permet de **financer les projets de l'école**. La participation de chacun contribue directement à enrichir le quotidien des enfants.

☀️ **Un rendez-vous à ne pas manquer, pour rêver, s'amuser et soutenir les projets des enfants.**

📍 Stade de football d'Erbrée
📅 Samedi 20 juin - Toute la journée

CONCOURS DE PALETS

Individuel | En équipe
21 / 4 Palets

Matin
9h : inscription
9h30 : début du concours
5 € / Joueur

Après-Midi
13h30 : inscription
14h : début du concours
10 € / Équipe

Remise engagements + Lots
Buvette et restauration sur place

ERBRÉE-BAMBOCHE

Place à la fête !

L'association La Bamboche organise une soirée estivale "**Bamboche Summer**", le **lundi 13 juillet 2026** à partir de 18h30, place de l'Église. Gratuit et ouvert à tous, cet événement a pour objectif de rassembler habitants et visiteurs autour d'un moment convivial et festif pour lancer l'été comme il se doit !

Une programmation musicale variée :

- 🍀 DC Origin (folk irlandais) Duo issu du groupe Dorcha Cobs, DC Origin mêle musique celtique et influences rock. Avec guitare et cornemuse irlandaise, ils proposent un répertoire festif inspiré des pubs irlandais, alternant reprises et compositions originales.
- 🎸 Les Stu (rock) Groupe formé entre Rennes et Fougères, Les Stu livrent un rock énergique porté par une voix féminine et une instrumentation puissante. Leur prestation dynamique est résolument tournée vers le live et le partage avec le public.
- 🎧 Birdy J (DJ) DJ breton expérimenté, Birdy J proposera un set éclectique mêlant classiques et musiques actuelles, avec pour objectif de faire danser toutes les générations jusqu'au bout de la soirée.

👉 Buvette et restauration sur place.



THÉLÈME

Des rendez-vous culturels à ne pas manquer

- **Samedi 27 juin, 20h30** - *CONCERT* Mathias Duplessy, Béatrice Morisco & Sandrine Lefèvre - *Trio Guitares & Violoncelle*
- **Vendredi 3 juillet** - *DÎNER OPÉRA*
- **Samedi 4 juillet** - *PIANO & MAGIE, Variations Piano & Polystyrène*, Madeleine Cazenave, Étienne Saglio

- **Vendredi 17 & samedi 18 juillet** - *DÎNER SPECTACLE*, Agatha Christie, Murder Mystery diner
- **Vendredi 24 & Samedi 25 juillet** - *THÉÂTRE*, La prière aux étoiles, Marcel Pagnol

Infos, réservations, + de dates : www.theleme-arts.com



L'HERMINE EBM

Sport, convivialité et passion du foot



L'Hermine d'Erbrée prépare sa nouvelle saison !

Le club de football de l'Hermine est déjà tourné vers la saison 2026/2027 et invite joueurs, bénévoles et supporters à se retrouver autour de plusieurs temps forts à venir.

Le club organisera prochainement son traditionnel **concours de palets** le **14 juillet 2026**, un rendez-vous convivial et sportif ouvert à tous. Cet événement sera l'occasion de partager un bon moment dans une ambiance chaleureuse et festive. Toutes les informations pratiques seront à retrouver sur l'affiche officielle du concours.

L'Hermine organise ses permanences licences au foyer d'Erbrée.

Celles-ci sont ouvertes aussi bien aux joueurs souhaitant renouveler leur licence ainsi qu'aux nouveaux joueurs, petits et grands, désireux de rejoindre le club pour la saison 2026/2027.

Dates des permanences licences :

- **Vendredi 4 septembre** de 18h à 19h30
- **Samedi 12 septembre** de 10h à 12h

Le club sera heureux d'accueillir toutes les personnes souhaitant découvrir l'Hermine et partager les valeurs du football : plaisir, convivialité et esprit d'équipe.

L'Hermine vous attend nombreux pour cette nouvelle saison !

Sportivement, Thierry TIREAU



Commémoration



Le dimanche 10 mai 2026, les anciens combattants, les Soldats de France et les municipalités d'Erbrée et de Mondevert s'étaient donné rendez-vous au monument aux morts de Mondevert afin de commémorer la victoire du 8 mai 1945.

Cette cérémonie de mémoire a permis de rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et la paix. En présence des élus, des représentants associatifs et des participants réunis pour l'occasion, un moment de recueillement a marqué cette commémoration, rappelant l'importance de transmettre le devoir de mémoire aux générations futures.

Du nouveau en ce début d'année

Après 12 années à la tête du club, menées avec assiduité, bonne humeur et une présence toujours appréciée, Michel Alliot passe le relais à Alain Cornée.

Les 143 adhérents ainsi que les membres du bureau remercient chaleureusement Michel, ainsi que son épouse Madeleine, pour leur engagement au service des autres. Michel reste vice-président du club. Un grand merci également à Madeleine Gadbois pour toutes ces années d'implication au sein du bureau.

Le club poursuit ses activités habituelles :

- 1^{er} jeudi de chaque mois : rencontres à la salle des fêtes (jeux de cartes, jeux de société, palet, boules, marche...);
- 2^e jeudi : bal avec orchestre à partir de 14h.

Le club organise aussi, au cours de l'année, des concours de belote, du Foot en Marchant et un Gai Savoir.

Adhérent à Génémouv 35 depuis plusieurs années, le club permet aussi de participer à de nombreuses activités sur les communes voisines : marche nordique, danse en ligne, café numérique, scrabble, dictée, etc. Des journées culturelles, séjours et voyages en France et à l'étranger sont également proposés, ainsi que le dispositif Seniors en Vacances avec l'ANCV.

Envie de partager des moments conviviaux et chaleureux ?

Le club est ouvert à tous, sans limite d'âge. Venez nous rejoindre !

Renseignements : ☎ 06 72 44 49 25

Alain Cornée



À Erbrée...

➤ ATELIER DES PETITS-PAS

Fête de la Musique à la Micro-Crèche



À l'occasion de la Fête de la Musique, la micro-crèche « L'Atelier des Petits Pas » accueille la compagnie « À Fleur de Scène » pour une animation musicale destinée aux jeunes enfants.

Le rendez-vous est donné le **vendredi 19 juin** à 10h30, à la micro-crèche située 4 ruelle des Lavandières à Erbrée.

Cette animation s'adresse aux enfants de la micro-crèche ainsi qu'aux enfants de moins de 3 ans habitant la commune, accompagnés d'un parent ou d'un(e) assistant(e) maternel(le).

Un moment musical à partager avec les tout-petits !

⚠ Places limitées, sur inscription

Réservations : ☎ 07 46 27 19 65 ✉ adpp35500@gmail.com

Et ailleurs...

➤ SMICTOM DU SUD-EST 35

Pensez à réserver votre composteur !

Les déchets alimentaires et végétaux représentent une part importante de nos ordures ménagères et peuvent être facilement valorisés au jardin.



Pour accompagner les habitants dans cette démarche, le SMICTOM Sud-Est 35 propose plusieurs modèles de composteurs à tarif réduit :

- 150 litres à 20 €,
- 300 litres à 25 €,
- 600 litres à 35 €,
- brass-compost à 15 €.



La réservation s'effectue en quelques clics, avant **le 16 août**, pour une distribution prévue le 12 septembre à Vitry. N'hésitez pas à vous renseigner et à profiter de cette solution pratique, économique et bénéfique pour l'environnement.

Rendez-vous sur : www.smictom-sudest35.fr au formulaire « Réserver un composteur ».

➤ MOVA

Transports scolaires - Rentrée 2026/2027 : Inscriptions entièrement dématérialisées !



Les familles ont jusqu'au **15 juillet** pour faire leur demande d'abonnement en ligne sur www.mova.bzh.

La Carte KorriGo est désormais utilisée. Personnelle et nominative, elle donne

accès au réseau MOVA et, selon les titres, à d'autres réseaux en Bretagne. Valable plusieurs années, elle suit l'élève tout au long de sa scolarité. Sa validation est obligatoire à chaque montée dans le véhicule.

Côté tarifs, l'abonnement annuel est fixé à 130 €, et à 205 € hors sectorisation. Les règles sont détaillées dans le règlement disponible sur www.mova.bzh, rubrique « Transport scolaire ».

Commerces Application "Mon Village"



PÉRIODE ESTIVALE

COMMERCES

FERMETURES

				
Boulangerie du Coin	Bastian Bar	Art & Beauté	So'Naturel	Garage BF Auto
Du 3 au 16 août.	Du 6 au 20 septembre.	Pas de fermeture.	Du 13 au 15 juillet et du 15 au 30 août.	Du 27 juillet au 16 août.

Modification des jours et des horaires d'ouverture

DU 6 JUILLET AU 31 AOÛT

COMMENT REJOINDRE MON VILLAGE

**Vous habitez à Erbrée ?
Depuis votre téléphone portable...**



- 1 Scannez le QR code et passez à l'étape 4 sinon, allez sur Apple Store (iOS) ou Play Store (Androïde).
- 2 Saisissez dans la barre de recherche « Mon Village-Infos & services »
- 3 Appuyez sur l'icône 
- 4 Cliquez sur « Télécharger »
- 5 Inscrivez-vous en renseignant le code postal : 35500 Erbrée

Vous gérez une asso, un commerce ou une entreprise à Erbrée ?



- 1 Une fois inscrit en tant qu'habitant, appuyez sur l'icône « Ma commune » en bas de l'écran
- 2 Allez sur « inscrire une association ou un commerce » en bas de la page
- 3 Complétez le formulaire
- 4 Attendez la validation de la mairie et communiquez sur l'application depuis la page « Mon espace »
- 5 Ajoutez des administrateurs pour qu'ils puissent publier depuis la page de votre compte

Mairie, agence postale, bibliothèque, accueil de loisirs, services et commerces

Bonnes Vacances

Mairie / Agence Postale Bibliothèque

MAIRIE

➤ HORAIRES JUILLET ET AOÛT

Lundi : 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h30 et 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 9h - 12h30 et 14h à 17h
Vendredi : 14h - 16h

Fermé les samedis, dimanches et jours fériés

Possibilité de recevoir sur rendez-vous en dehors de ces horaires en téléphonant au 02 99 49 40 17.

Réouverture aux horaires habituels à partir du **1^{er} septembre**.



AGENCE POSTALE

➤ HORAIRES JUILLET ET AOÛT

Fermeture complète du 1^{er} au 31 août.

Réouverture aux horaires habituels à partir du **1^{er} septembre**.

Lundi : 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h30 et 14h - 17h
Jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 17h
Vendredi : 14h - 16h

Fermé les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés

BIBLIOTHÈQUE

➤ HORAIRES JUILLET ET AOÛT

Mardi : 16h - 19h
Mercredi : 14h - 17h
Vendredi : 16h - 18h

Fermé les lundis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés

Fermeture complète du 17 au 30 août.

Réouverture aux horaires habituels à partir du **1^{er} septembre**.



ALSH Santé / Urgence

ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)

➤ OUVERTURES JUILLET ET AOÛT

Ouvert du **6 au 31 juillet** et du **24 au 31 août**.

ÉCOLE SAINTE-ANNE

➤ VACANCES D'ÉTÉ ET RENTRÉE SCOLAIRE

Les cours se termineront le vendredi 3 juillet à la fin de la journée. Les enfants profiteront ensuite de leurs vacances d'été avant de retrouver l'école le **mardi 1^{er} septembre** pour démarrer une nouvelle année scolaire.

SANTÉ

➤ PAS DE FERMETURE

Kinésithérapeutes

Jean-Serge Plaire et Lise Héry
Contact : 02 99 49 33 70

Ostéopathe

Mikaël Leatham ou son remplaçant

La prise de rendez-vous s'effectue sur Doctolib ou au 07 83 79 81 26.

Infirmières

Liliane Beaugendre et Sandra Gallais

Les permanences au cabinet de soins infirmiers ont lieu du lundi au samedi sur rendez-vous. Les soins à domicile sont assurés 7 jours/7.

Contact : 06 73 89 07 54

NUMÉRO D'URGENCE

 15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT	 17 POLICE SECOURS	 18 SAPEURS- POMPIERS
 112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	 114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	 115 SAMU SOCIAL SOS SANS ABRI
 119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	 197 ALERTE ATTENTAT ALERTE ENLÈVEMENT	 3018 SIGNALER UNE SITUATION DE CYBERHARCELEMENT ÉDUCATION NATIONALE ET JEUNESSE
 3020 SIGNALER UNE SITUATION DE HARCELEMENT ÉDUCATION NATIONALE ET JEUNESSE	 3237 PHARMACIE DE GARDE	 3919 VIOLENCES FEMMES INFO

Gendarmerie
02 99 75 02 30

Hôpital
02 99 74 14 14

Maison Médicale
02 99 75 55 66

Centre Antipoison
02 41 48 21 21

